



10 MAR. 2016

*La ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat*

Ségolène Royal

Paris, le 7 MARS 2016

Référence : CPI/A15026042-D16003124
N° de tél. : 01 40 81 21 22

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'aménagement de la RN171 et plus particulièrement sur le tronçon entre Bouvron et Nozay.

Le Préfet de la Région des Pays de la Loire m'a effectivement fait parvenir le diagnostic de l'état initial réalisé par le conseil départemental, qui avait pour objectif de dresser un état des lieux du territoire et des principaux axes concernés par l'aménagement entre Bouvron et Nozay (RN171, RD16 et RD164).

Je suis tout à fait sensible aux enjeux de sécurité sur cet axe et notamment dans les traversées de Blain et de la Grigonnais. J'ai donc le plaisir de vous informer que la décision de poursuivre l'étude de faisabilité et d'opportunité de l'aménagement de la RN171 entre Bouvron et la RN137 en co-maîtrise d'ouvrage Etat – conseil départemental de Loire-Atlantique a été prise le 6 novembre 2015. Celle-ci sera financée suivant une répartition à parité entre l'Etat et le conseil départemental et pilotée par ce dernier.

Ces études de faisabilité et d'opportunité intégreront deux scénarios : le premier consiste en l'aménagement de la RN171 entre Blain et Nozay intégrant des options de déviations des bourgs de Blain et de la Grigonnais et le second en l'aménagement de la RD164 ou de la RD16, qui permettrait d'assurer la déviation du trafic de transit entre la RN137 et la RN171.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations les meilleures.


Ségolène ROYAL